Nations Unies S/2011/78



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 février 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 17 février 2011, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1961 (2010) du Conseil de sécurité concernant le Libéria, adoptée le 17 décembre 2010, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 16 décembre 2011 le mandat du Groupe d'experts nommé en application du paragraphe 9 de la résolution 1903 (2009) afin qu'il puisse entreprendre les tâches énumérées au paragraphe 6 de la résolution 1961 (2010). Par cette même résolution, le Conseil m'a prié de reconduire dans leurs fonctions les membres du Groupe d'experts et de prendre les dispositions voulues sur les plans financier et de la sécurité pour soutenir le Groupe dans ses travaux.

En conséquence, je tiens à vous informer que j'ai nommé les experts suivants :

M. Christian Dietrich (États-Unis d'Amérique, spécialiste des questions financières)

Mme Augusta Muchai (Kenya, spécialiste de l'armement)

Mme Wynet V. Smith (Canada, spécialiste des ressources naturelles)

J'ai également nommé Mme Smith Coordonnatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-23899 (F) 180211 180211



